

# **ANNEXE 1 – DÉLIBÉRATION**

n°2025/104 du Conseil Municipal en date du 26 mai 2025



**DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON**

**ARRONDISSEMENT DE  
VILLEFRANCHE DE ROUERGUE**

**COMMUNE DE CAPDENAC-GARE**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2025**

Date des convocations : 20 mai 2025  
Effectif légal du Conseil Municipal : 27  
Nombre de Conseillers en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane BÉRARD, Maire.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Stéphane BÉRARD, Maire,  
Mmes Ghislaine CALVIGNAC, Marie-Josée MENU, Hélène SÉMÉTÉ, MM.  
Bertrand CAVALERIE, Benoit PRADEL, Octave LOPES, Adjoint au Maire,  
Mme Julie FAU, MM. Gautier BERTHET, Fernand DÉLÉRIS, Conseillers  
Délégués,  
Mmes Martine HIRONDELLE, Karine MONCAYO, Georgette PINEL,  
Laurence TÉNÈS, M. David BEDEL.

### **ABSENTS OU EXCUSÉS :**

Mmes Hélène ALLEGUEDE, Pauline AMARI, Magalie PERY, Laury  
SALABERT, Karima SEMMOUDI, MM. Marc ARDRÉ, Maguette DIENG, Sylvain  
COSTANTINI, Philippe DEBONS, Sammy SLIMAN, Lény VIDAL, Joris VILLARDI.  
Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités  
Territoriales, Mmes Hélène ALLEGUEDE, Pauline AMARI, Magalie PERY, MM.  
Marc ARDRÉ, Maguette DIENG, Joris VILLARDI ont donné respectivement  
pouvoir à Mme Laurence TÉNÈS, M. Gautier BERTHET, Mmes Julie FAU,  
Georgette PINEL, M. Bertrand CAVALERIE, Mme Marie-Josée MENU.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Karine MONCAYO

**SECRÉTAIRE AUXILIAIRE DE SÉANCE :** Mme Anne VERZEROLI, Directrice  
Générale Adjointe

**DATE D'AFFICHAGE :** 4 JUIN 2025

**N°2025/104 EXPLOITATION DE LA BASE NAUTIQUE BILAN 2024 ET TARIFS  
2025**

Accusé de réception en préfecture  
012-211200522-20250526-2025104-DE  
Reçu le 04/06/2025

**N°2025/104 EXPLOITATION DE LA BASE NAUTIQUE BILAN 2024 ET TARIFS 2025**

Madame Julie FAU, Conseillère Déléguée à la Mémoire et au Patrimoine, expose les éléments de bilan 2024 de la base nautique avec un chiffre d'affaires de 10 374 €, soit une baisse de 4 426 € par rapport à 2023 malgré une fréquentation similaire. La saison s'est bien déroulée malgré une météo mitigée. La mise en place d'un créneau le matin pour les groupes a facilité la gestion et les réservations.

Pour la saison 2025, afin d'améliorer l'organisation et d'optimiser le fonctionnement, il est proposé d'ouvrir la base nautique au public du lundi 7 juillet au samedi 23 août inclus, 7 jours sur 7 et de réduire l'amplitude horaire de 13h30 à 19h30. Le matin sera réservé uniquement pour les groupes (centres de loisirs et associations), sur réservation préalable. Elle propose de reconduire la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation de la base nautique avec l'Office Intercommunal des Sports et les tarifs pour l'année 2025, inchangés par rapport à 2024.

Vu le projet de convention de mise à disposition du domaine public à passer pour l'exploitation de la base nautique pour l'année 2025,

Le Conseil Municipal, après délibération :

- ✓ Approuve le projet de convention 2025 de mise à disposition du domaine public pour l'exploitation de la base nautique,
- ✓ Autorise Monsieur Bertrand CAVALERIE, Premier Adjoint, à signer la convention de mise à disposition du domaine public avec l'Office Intercommunal des Sports,
- ✓ Approuve le projet de fonctionnement et les horaires d'ouverture, à savoir du lundi 7 juillet au samedi 23 août 2025, du lundi au dimanche (7jours/7), de 13h30 à 19h30, et le matin pour les groupes sur réservation,
- ✓ Approuve les tarifs 2025 de la base nautique comme suit :

Embarcations	Nombre de personnes	2024			2025		
		30 m	1h	1h30	30 m	1h	1h30
Pédalo	2	8 €	10 €	-	8 €	10 €	-
Pédalo	4	13 €	15 €	-	13 €	15 €	-
Kayak ou canoë	1, 2 ou 3	10 €	15 €	20 €	10 €	15 €	20 €
Stand-up Paddle	1	8 €	10 €	15 €	8 €	10 €	15 €
Bateaux miniatures : St Julien - Lasfargues - Livinhac	2 ou 3	15 €	20 €	-	15 €	20 €	-
Derby	4	20 €	25 €	30 €	20 €	25 €	30 €
Plateforme Kastor	De 1 à 8	25 €	35 €	45 €	25 €	35 €	45 €

Location de vélos	2024		2025	
	VTT/VTC	VAE	VTT/VTC	VAE
½ journée	10 €	30 €	10 €	30 €
1 journée	15 €	50 €	15 €	50 €
Semaine (7 jours)	80 €	260 €	80 €	260 €

VAE\* = Vélo à Assistance Électrique

Vente de produits annexes (boissons, glaces...)		
	2024	2025
Boissons non alcoolisées	2,00 €	2,00 €
Glaces à l'eau	1,50 €	1,50 €
Glaces crème	3 €	2,50 €
Café	1,50 €	1,00 €

**RÉSULTAT DU VOTE : POUR : 20**

**M. Stéphane BÉRARD ne participe pas au vote.**

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNÉ  
AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**



**Pour extrait conforme,  
Le Maire,**

**Stéphane BÉRARD.**

Certifiée exécutoire par le Maire  
compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture  
le 4 juin 2025 et de la publication le 4 juin 2025

A CAPDENAC-GARE, le 4 juin 2025

Le Maire,



**Stéphane BÉRARD.**

**Accusé de réception en préfecture  
012-211200522-20250526-2025104-DE  
Reçu le 04/06/2025**